

**Conseil d'école du mardi 8 novembre 2016**

**Présents :**

- Mmes Burcklé, Hecht, Donadel, Michel, Vierling enseignantes
- Mmes Boudaud, Rudolf, Wendel, Liess, Mr Rebholz représentants de parents d'élèves
- Mr Depyl, Maire

**Excusés :**

- Mme Léonhart enseignante
- Mme Machwate, élue chargée des affaires scolaires,
- Mr Georg, élu chargé des travaux
- Mme Stenger, adjointe au Maire

**I. Elections des représentants de parents d'élèves :**

Le taux de participation à ces élections a été de 41.75% (Contre 47% en octobre 2015)

La liste présentée par Mmes Boudaud, Rudolf, Wendel, Liess, Koch, de Prat, Bornert, Mr Rebholz, a obtenu 84 voix, 100% des suffrages exprimés, ce qui donne 4 postes de « titulaire » et 4 de « suppléant ».  
(2 bulletins blancs ou nuls)

Les parents pourront joindre les représentants élus pour transmettre leurs remarques ou points qu'ils aimeraient voir aborder lors des conseils d'école à l'adresse [parents.ecolematernellecentre@gmail.com](mailto:parents.ecolematernellecentre@gmail.com).

Un mot avec mention de cette adresse mail a déjà été distribué à cet effet après les élections, via le cahier de correspondance.

**II. Projet d'école**

Il entre dans sa deuxième année, a une durée de vie de trois ans.

Ce projet part sur des indicateurs précis mettant en évidence les points à travailler pour l'amélioration des résultats de nos élèves dans le cadre des programmes de maternelle 2015 et tend à la maîtrise pour chaque élève du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

9.37% des élèves de GS de l'école ne maîtrisaient pas pleinement les règles d'un échange oral organisé en mars 2015 (13.72% des GS sur l'école en juin 2016

( 18% pour une classe bilingue, 38.46% pour une autre, 0% pour la classe monolingue), ce qui traduit un fort besoin à la base selon les groupes d'élèves, groupes aléatoires au départ), 12.5% de GS ne prenaient pas d'initiative au sein du groupe classe dans le cadre d'un projet collectif en mars 2015 (13.72% des GS sur l'école en juin 2016 ( 18,18% pour une classe bilingue, 23% pour une autre, 7.40% pour la classe monolingue) .

L'objectif visé, relatif à ces indicateurs, est de développer la coopération en amenant l'élève à partager des tâches, à prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe.

Actions mises en place :

- Faire évoluer le tableau des responsabilités en fonction des besoins de la vie de la classe
- Mettre en place des ateliers communs à des élèves de niveau hétérogène pour provoquer la coopération, la tutelle entre les élèves

30% des élèves avaient bénéficié d'une aide pédagogique complémentaire (APC) afin d'améliorer leur attention, leur concentration en mars 2015 (9.32% en 2015- 2016), seuls 78.12% des élèves de GS étaient capables de se concentrer pleinement sur une tâche (collective ou individuelle) en mars 2015 (74.50% des GS en juin 2016( 63.63% pour une classe bilingue, 61.53% pour une autre, 85.18% pour la classe

monolingue)), ce qui a motivé le deuxième objectif du projet d'école : développer l'attention et la concentration afin de rendre l'élève capable de réaliser une tâche individuelle ou collective.

. Actions mises en place :

-Développer les plages de moments d'écoute (d'histoires sans illustration, de morceaux musicaux, d'univers sonores, d'autrui)

-Mener des séances de réinvestissement en autonomie sur des notions acquises

Enfin, 14.54 % des élèves avaient bénéficié d'une APC sur le développement de la prise de parole, l'amélioration de leur syntaxe et de leur lexique en mars 2015 (9.32% en 2015- 2016). 6% des élèves de GS ne maîtrisaient pas « toujours » les outils de base du langage, 8 % des élèves avaient du mal à prendre la parole au sein d'un groupe en mars 2015 (7.62% en juin 2016) .

D'où le dernier objectif du projet d'école 2015-2018 visant le développement de la prise de parole et l'acquisition d'une bonne maîtrise du langage oral afin d'aller vers les premières productions d'écrits.

Actions mises en place :

-Création d'un petit journal de la classe ou d'un cahier de vie contenant des articles dictés à l'adulte pour rendre compte de la vie de la classe

-Mise en place de débats oraux organisés pour élaborer les règles de vie communes à la classe, à l'école

Ces indicateurs mettent en évidence la forte nécessité de la mise en place de telles actions. Nous partons chaque année sur des bases différentes selon les besoins propres aux élèves d'une tranche d'âge, les GS n'étant pas les mêmes élèves d'une année à l'autre, d'un groupe-classe à l'autre. Des résultats en légère baisse ne traduisent donc pas une inefficacité des actions, mais au contraire un indicateur à prendre en compte, induisant la nécessité de reconduction des actions.

Dans tous les cas, sont à noter l'amélioration des performances entre septembre et juin d'une même année scolaire des élèves dans les compétences travaillées dans le cadre du projet.

A noter une légère levée générale de l'inhibition au niveau de la prise de parole en classe.

Bilan positif donc et actions à poursuivre en 2016-2017.

### **III. PPMS (Plan de mise en sécurisation de l'école face aux risques divers ) et mesures mises en place et à venir)**

-Demandes faites par l'école concernant le risque « intrusion de type attaque terroriste » :

-alarme spécifique

-interphone

-portails donnant sur les jardins jouxtant l'arrière de l'école

Réponses apportées par la municipalité :

-Les études de faisabilité de la mise en place d'une « alarme spécifique intrusion » et d'un interphone sont lancées par la municipalité. Les devis seront soumis à la commission des travaux pour validation, et, le cas échéant, l'acquisition de ces équipements sera inscrite au budget 2017.

-La demande concernant l'installation de portails donnant sur les jardins jouxtant l'école ne peut aboutir, l'accès souhaité débouchant sur des propriétés privées.

### **IV. Effectifs :**

A l'heure actuelle, l'école accueille 107 enfants, dont 36 grandes sections, 34 moyennes sections, 37 petites sections, répartis ainsi :

Classe de Mmes Burcklé et Hecht : 9 PS-18 GS

Classe de Mmes Burcklé et Michel : 10 PS-19MS

Classe de Mmes Vierling et Michel : 18 PS et 8 MS

Classe de Mmes Donadel et Léonhart: 18 GS et 7 MS

(Après ce dernier conseil, deux nouveaux élèves de PS et GS bilingue seront accueillis pour mi-janvier)

## PREVISION DE REPARTITION DES NOUVEAUX A LA RENTREE 2017-2018

	<b>BILINGUES</b>	<b>MONOLINGUES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Ecole Woerthel</b>	22 MS-GS  6 PS bilingues	18 MS-GS  8 PS monolingues 2 MS monolingues nouveaux	28 bilingues pour 1 classe 28 monolingues pour 1 classe
<b>Ecole du Centre</b>	38 MS-GS  19 PS bilingues 1 GS bilingue nouveau	33 MS-GS  20 PS monolingues 2 MS monolingues nv 2 GS monolingues nv	58 bilingues pour 2 Classes 57 monolingues pour 2 classes
<b>TOTAL GENERAL : 171</b> <b>(111 MS-GS restants +</b> <b>53 PS</b> <b>+7 "arrivants")</b>  <b>MOYENNE DE 28.5</b> <b>élèves par classe</b>	86 bilingues  28.66 élèves/ classe sur la commune	85 monolingues  28.33 élèves/classe Sur la commune	

### V. Règlement scolaire : rappels des Horaires :

Ils ont été communiqués avant cette rentrée avec le règlement de l'école.

LES MESURES LIEES AU PLAN VIGIPIRATE RENFORCE ONT FAIT L'OBJET D'UN RAPPEL VIA LE CAHIER DE CORRESPONDANCE DES ENFANTS.

Les membres du conseil approuvent ces mesures rajoutées au règlement scolaire de l'école et la nécessité de les respecter pour la sécurité et le bon fonctionnement de l'école.

## **VI. Demandes faites à la municipalité concernant l'équipement d'une imprimante et de 4 ordinateurs pour les enseignants, la fourniture de cartouches d'encre pour assurer la préparation de la classe**

Pour 2016 l'équipe enseignante a demandé à la municipalité s'il était possible d'acquérir, d'installer et de faire assurer la maintenance d'un ordinateur relié à internet et d'une imprimante pour chacune des quatre classes avec un budget spécifique aux cartouches d'encre, afin que les enseignantes puissent effectuer leurs tirages propres au fonctionnement de leur classe sur leur lieu de travail et sur un budget de fonctionnement. Cette nécessité a été formulée par écrit à la municipalité dans le cadre des besoins à prévoir sur le budget 2016. Elle est prioritaire.

### **Réponses apportées par la municipalité :**

L'école sera équipée. Trois ordinateurs supplémentaires et une nouvelle imprimante seront installés dans le bureau où il y a déjà un accès internet. Les cartouches d'encre seront imputées sur le budget de fonctionnement de l'école qui sera revu à la hausse afin d'en inclure le coût.

## **VII. Remerciements à la municipalité (entretien de l'école et subventions accordées en 2016)**

L'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient la municipalité de La Wantzenau pour :

- l'attribution d'une subvention annuelle de 6 euros par élève dans le cadre d'une sortie pédagogique
- l'attribution d'une subvention « Babygym » pour les six séances de la classe des petits-moyens de Mme Vierling
- l'attribution d'une subvention de 2 euros par élève pour l'achat des maeneles et clémentines dans le cadre d'une manifestation
- la confection d'étagères aux vacances de la Toussaint dans la classe de Mme Vierling
- l'entretien régulier de l'école (réparations diverses, entretien du jardin, de la cour, du préau, du potager)
- l'équipement à venir en ordinateurs et imprimante, afin de permettre aux enseignantes de préparer la classe sur place hors temps scolaire, et l'installation d'une table de travail dans le bureau pour installer ces postes.
- un budget supplémentaire de fonctionnement, budget spécifique aux cartouches d'encre nécessaires pour imprimer un exemplaire des travaux donnés aux élèves
- le spectacle culturel de fin d'année pour les élèves

## **VIII. Informations relatives au nouveau groupe scolaire**

La municipalité est à présent en « phase concours » afin de retenir un cabinet d'architecture qui sera en charge de la maîtrise d'œuvre de ce projet. Le jury de la commission d'appel d'offres a retenu trois candidats qui travaillent actuellement à la remise d'une esquisse.

La remise des esquisses par chaque cabinet va se faire de façon anonyme avec un rendu écrit détaillé du parti pris architectural mais aussi des perspectives et des plans du futur projet.

Ainsi, dans la continuité d'un travail collaboratif, enseignants, représentants de parents d'élèves, élus examineront ensemble ces trois différents rendus lors d'une réunion qui se tiendra fin novembre en salle du conseil municipal de la Mairie.

Afin de faire le meilleur choix, la municipalité est accompagnée dans cette dernière étape par le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Bas-Rhin qui a également participé à la rédaction du cahier des charges initial.

Les critiques et avis issus lors de cette réunion serviront à alimenter la réflexion de la commission d'appel d'offres qui se réunira ensuite pour proposer le lauréat final au pouvoir adjudicateur.

## **IX. Nouvelles Activités Péri-éducatives :**

La municipalité s'interroge sur la modalité des NAP.

La non-assurance de reconduction de la subvention de l'état à cet effet implique une incertitude quant à la gratuité de ces activités.

L'encadrement des animateurs sur le terrain est assuré par un agent de l'AGES, Madame Bauchet. Madame Gorke, agent de la mairie, assure la mise en place des activités et l'administratif.

Quand une animation est annulée en raison de l'absence d'un animateur, les parents en sont avisés aussitôt que possible, ce qui a été le cas avant les vacances d'automne avec la suppression d'une animation à la suite de la démission d'un animateur. Il a été remplacé deux séances après, la municipalité ayant fait tout son possible pour que cette activité puisse perdurer.